



Réemployés ou recyclés, vos déchets ont de l'avenir !

Une fois collectés et triés,
les déchets de vos chantiers s'offrent une nouvelle vie !

L'une de nos missions, c'est de leur donner de la valeur,
par leur réemploi ou par leur transformation en matières recyclées,
créant ainsi un cercle vertueux de l'économie de la ressource.

DÉCHET ÉVITÉ

Prévention

Minimiser les flux
de déchets

NON DÉCHET

Réemploi

Prolonger la vie
des produits

DÉCHET

Valorisation matière

Recyclage

Valorisation énergétique

Combustion ou
méthanisation

Que dit la loi ?

Les objectifs de recyclage de la loi anti gaspillage
pour une économie circulaire (dite loi AGEC)
sont ambitieux : 90 % de valorisation pour les
métaux et 45 % de valorisation pour le bois.

Pour en savoir plus, contactez-nous :
chantier.batiment@ecomaison.com



Ensemble, donnons une nouvelle vie aux déchets de chantier !

Ecomaison vous aide à réemployer,
trier, collecter et recycler
vos produits et matériaux
du bâtiment.

Rien ne se perd, tout se valorise avec Ecomaison !

Ecomaison développe depuis 2011 des filières de recyclage pour trouver de nouveaux usages aux objets et matériaux de toutes les constructions, du bâtiment tertiaire à la maison individuelle. Avec notre offre Chantier, nous vous aidons à donner une seconde vie aux produits et matériaux de construction du bâtiment, des fondations aux finitions.

LES + DE NOTRE OFFRE

- **Sur mesure**
Nous étudions, avec vos équipes, la meilleure façon d'organiser la collecte séparée sur vos chantiers, selon l'espace dont vous disposez.
- **Sans frais**
Nous prenons en charge les coûts de traitement de vos déchets triés déposés sur nos plateformes référencées.
- **Progressive**
Aujourd'hui réservée au bois, notre offre concernera bientôt l'ensemble des produits et matériaux de construction du bâtiment.



Recycler c'est bien... Réemployer, c'est encore mieux !

Parce que le réemploi et la réutilisation présentent les meilleurs bénéfices environnementaux, Ecomaison vous propose un service d'accompagnement exclusif, pour vous aider à développer des solutions directement sur vos chantiers.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- **Le diagnostic**
Avant le début des travaux, nous évaluons les possibilités de réemploi sur votre chantier, selon trois critères :
 - l'état de l'objet ou du matériau ;
 - les conditions de cession du produit par le fournisseur ;
 - l'existence d'un marché pour le réemploi du produit.
- **La mise en relation avec des acteurs du réemploi**
 - Nous signalons rapidement aux repreneurs intéressés la disponibilité des matériaux ;
 - Nous vous accompagnons pour trouver des partenaires de collecte et organiser les enlèvements ;
 - Nous tenons compte de la réparabilité des produits et de la préservation des matériaux, notamment dans le cadre des chantiers de rénovation.

Un guichet unique pour vos matériaux

Pour vous simplifier la gestion de vos déchets, Ecomaison vous accompagne pour valoriser tous les déchets non dangereux issus de vos chantiers.

En partenariat avec la filière ameublement d'Ecomaison et Ecominero, éco-organisme agréé pour les matériaux inertes, nous vous proposons la reprise de déchets non inertes, inertes et du mobilier professionnel.

